L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 2 JUILLET 1889. 62me Année

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 2 JUILLET 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. Onorato—Au coin nord-est des rues Franklin et Clio. Le contenu d'une manufacture à vapeur de châssis, persiennes, jalousies, portes matériaux, machines à vapeur, bouilloires, arbre de couche, poulies, comptes-ouverts et à recevoir, etc.

La chasse aux emplois, à Washington.

L'homme d'Etat éminent, le patriote, qui, dans un moment d'oubli, par condescendance pour les égarés d'un grand parti, a laissé tomber de ses lèvres ces tristes paroles: "Aux vainqueurs les dépouilles!" a rendu, ce jour-là, un bien mauvais service à son pays. En élevant la rotation des emplois presqu'à la dignité d'institution, il a ouvert la porte à beaucoup d'excès et inoculé à l'Union le virus du politicianisme, qui, depuis lors, a fait de si terribles ravages. La course aux places et, la vénalité des consciences sont-elles donc inhérentes aux gouvernements libres? Nous ne le croyons pas. Ce qu'il y a d'éternellement vrai, parce que cela est profondément humain, c'est l'ambition, l'aspiration aux emplois publics et les compromis peu délicats qui en sont la conséquence fatale; mais cette faiblesse, les monarchies la partagent avec les républiques, et, si dans les démocraties, elle trouve les moyens de se développer plus à l'aise, n'est-ce à celles-ci de prendre leurs précautions et de barrer le passage aux convoitises. Que, dans les royautés qui jouissent, ou passent pour jouir de la stabilité, et dont le plus grand danger est dans cette stabilité même, on puisse, sans trop hasarder, pourvoir bien des désirs, établir, suivant les occasions qui se présentent, des changements dans l'administration—soit; cela a même des avantages. La machine se rajeunit, en se renouvelant, et sert de contrepoids à la permanence du pouvoir.

Il en est tout autrement dans les républiques. Le pouvoir y étant changeant par principe, le contrepoids à l'instabilité doit, au devrait se trouver dans l'administration—sans quoi, les changements ayant lieu, partout, à la fois, le désordre s'introduirait bientôt dans toute la machine gouvernementale.

C'est ce que l'on n'a, malheureusement, pas compris, il y a plus d'un demi-siècle, en établissant la pratique—presque le dogme—de la rotation des emplois. Le mal s'est développé avec une rapidité désolante; le politicianisme a pris des proportions énormes et porté un coup terrible au patriotisme. On n'a plus travaillé qu'en vue des places que l'on convoitait et du parti qui les distribuait. Cette plaie de la république américaine s'est tellement propagée à l'état d'épidémie—surtout pendant le quart de siècle où le parti républicain a détenu le pouvoir—qu'un cri d'alarme s'est fait entendre dans toutes les parties de l'Union, il y a plusieurs années. C'est à cela—il faut le dire—qu'a été due la rentrée, à la Maison Blanche, d'un Président démocrate, et, sans la maladroite question du tarif, qui est venue se jeter au travers de sa réélection, M. Cleveland serait encore à la tête de l'administration. Il avait été élu au cri de réforme; il est resté, jusqu'au dernier jour, fidèle à son programme.

Sous ce rapport, il peut passer pour un modèle de premier magistrat. Il avait compris que la réforme est une affaire nationale, non de parti; tout ce qu'elle protégeait, il l'a soutenu, dussent en souffrir ceux qui l'avaient élevé au pouvoir. Les intérêts particuliers devaient, à ses yeux, céder à une idée générale, au bien du pays. On reconnaît, aujourd'hui, toute la portée de sa politique; ses ennemis même proclament qu'il n'a déplacé que ceux sur qui la loi lui permettait de porter la main. Elle était peut-être incomplète, insuffisante, cette loi, mais telle qu'elle était, elle lui permettait de faire des opérations qui auraient, avec le temps, porté des fruits bienfaisants.

Il avait cent fois raison, le regretté M. Lincoln, quand il disait qu'il ne fallait jamais changer l'attelage, pendant que le véhicule traversait le gué.

Si M. Cleveland était resté à la Maison Blanche, afin de poursuivre l'œuvre commencée, avec tant de succès, malgré les défectuosités de la législation sur laquelle il s'appuyait, malgré les inexpériences de ceux qui étaient chargés de l'appliquer, de concert avec lui, nous n'assisterions pas au déplorable spectacle que nous donne aujourd'hui l'administration Harrison.

Le nouveau Président a déjà fait trois fois plus de déplacements que son prédécesseur et la pression, au lieu de se ralentir, devient plus vive qu'auparavant.

Les convoitises sont tellement surexcitées chez ceux qui veulent participer à la curée des places, que le chef de l'Etat, les membres de son Cabinet, les chefs de tous les bureaux ne savent qui entendre. Tout leur temps se passe à recevoir des quémandeurs, à lire ou écouter les suppliques; les affaires publiques en souffrent nécessairement.

De tous les côtés, on colporte, en ce moment, un mot échappé à un républicain distingué, qui vient d'être témoin des humiliantes scènes qui affligent la Maison Blanche et les bureaux des ministères. "Tout cela"—se serait écrié M. Depew—"est un terrible commentaire de l'odieux système des dépouilles." Tout cela, en effet, jette un jour odieux sur cette chasse effrénée aux emplois, qui a repris de plus belle, après avoir été, sinon tout à fait réprimée, au moins considérablement ralentie, sous l'administration démocratique. Que de temps et de peine il faudra, pour extirper le mal, devenu presque constitutionnel, et qui menace de s'attaquer à la moelle même de la nation!

Nous n'avons pas à nous occuper de la situation plus ou moins élevée de l'homme qui a prononcé cette parole. Sans doute, est avec a plus de poids, tombant des lèvres d'une personnalité aussi en vue que celle de M. Depew, qui a une valeur incontestable, une honorabilité que tout le monde admet, et qui est l'ami des nations de paris [illegible]. Il nous suffit qu'elle soit profondément vraie, qu'elle donne une idée juste des ravages du cancer qui ronge l'Union. Quelle leçon pour le corps électoral, qui ne s'est pas rendu compte de la portée de l'œuvre de M. Cleveland; pour les démocrates, qui n'ont pas compris qu'une entreprise comme celle de la réforme, suffisait à la gloire d'une Président et d'un grand parti politique! La besogne pouvait laisser à désirer, mais elle était en bon train; avec quelques améliorations dans le corps de la loi, avec un peu plus d'expérience de la part de ceux qui étaient chargés de poursuivre la mission, elle devait, sans trop de difficulté, être menée à bien. L'élection de M. Harrison a tout remis en question. C'est une affaire à reprendre en sous-œuvre. Au prix de quels efforts y réussira-t-on, si, toutefois, on y réussit!

Le Salsepareille d'Ayer, [illegible]

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paraissant Ibéria, du 29 juin:

Nous venons d'avoir une autre semaine extrêmement favorable aux produits de la terre.

La canne a poussé avec une rapidité prodigieuse, depuis le commencement des pluies. Le maïs nouveau est sauvé par les ondées qui sont survenues à temps, et celui qui avait été semé, en premier lieu, en a beaucoup profité.

Le riz s'est beaucoup amélioré, partout.

Quant au coton, il est superbe et très avancé. Toute la récolte donne donc les plus belles espérances.

—Voici la liste des allocations faites par le Congrès, et mises à la disposition du Département de l'agriculture, pour les expériences de la canne de sorgho. Sur $100,000, le Département n'a guère dépensé, jusqu'ici, que $15,000. Le Congrès lui a laissé le restant pour d'autres expériences. Le secrétaire Rusk a résolu de débourser le tout, comme suit:

Rio Grande, New Jersey, $7500; Morrisville, Va, $7500; Kenner, Lne, $5000; Meade Centre, Kans., $12,000; Conway Springs, Kans, $6000; Attica, Kans, $6000; Medecine Lodge, Kans, $6000; Ness City, Kans, $4000; Sterling, Kans, Station expérimentale, $2500; Cedar Falls, Iowa, Station expérimentale, $5000; Central Chemical Control and Direction, $15,000. $1000 ont été réservés pour les expériences sur la betterave; ils seront divisés entre les stations de Madison, Wisconsin et Berkeley, California.

(On remarquera que sur $85,000, dont il faut défalquer $15,600 pour la direction chimique centrale de Washington; soit $70,000, $30,500 sont attribués au Kansas)

—Le *Sugar Bowl*, il faut lui rendre cette justice, demande, depuis une vingtaine d'années, l'établissement d'usines centrales sucrières, dans toute la région vouée à la culture de la canne. Jamais, depuis lors, nous n'avons vu le mouvement en faveur de la réforme, si ardent, si général que maintenant. Jusqu'à présent, c'était le fermier pauvre qui réclamait l'érection d'usines centrales, car elles lui promettaient un revenu plus certain que celui que pouvait lui assurer la fabrication directe du sucre par lui-même. Il n'osait pas s'aventurer à cultiver la canne, s'il n'était pas certain, d'avance, de trouver un acheteur pour son produit. Ceux qui ne pouvaient construire de sucreries et ne vivaient que de la culture de la canne à la part, qu'ils envoyaient à la sucrerie prochaine, étaient souvent obligés d'attendre, et il leur arrivait de voir leurs cannes pourrir dans le champ, sous l'influence du mauvais temps.

Ceux qui semblaient plus chanceux et pouvaient faire du sucre sur une petite échelle, voyaient souvent s'opérer une baisse de prix qui les ruinait. De là, le désir des petits planteurs ayant une sucrerie de peu d'importance, de trouver des acheteurs pour leurs cannes.

On pourrait même affirmer qu'il n'y a de succès pour les grands planteurs, qu'en centralisant, autant que possible, autant que le leur permet la capacité des machines de leurs sucreries. Nous voici donc arrivés au moment où le capitaliste trouve que ce seule chance de tirer parti de son argent, dans l'industrie sucrière, c'est de contribuer à l'érection d'usines centrales et de s'entendre, autant que possible, de cultivateurs de la canne.

Le problème ne peut que se résoudre rapidement, à l'heure qu'il est. Pour faciliter l'adoption des usines centrales, la conviction générale est qu'il faut séparer entièrement la culture de la fabrication. Telle est l'opinion de l'ex-gouverneur Warmoth. Il a une si grande expérience dans la matière, surtout en ce qui concerne les machines perfectionnées, qu'il jouit, dans le monde, d'une autorité incontestée. Tout le temps du fabricant devrait être employé en améliorations mécaniques, car aucun planteur, dans l'Etat, n'est à même de pouvoir s'occuper également des deux choses, à la fois.

—La culture de la canne semble être une entreprise nouvelle, dans Calcasieu; il n'en est pas ainsi—dit l'*Echo*—de Lac Charles. Si l'on veut consulter les anciens planteurs, on verra qu'il y a quarante-cinq ans, le major Coward, l'hon. J. Perkins, le juge Henry Moss, l'hon. Johnson Moss, cultivaient des champs de cannes, qui leur donnaient un beau revenu. C'est l'industrie du bois qui, en prenant son essor, a détourné les attentions et les activités d'un autre côté.

Les anciens citoyens et fermiers qui avaient abandonné les travaux agricoles, y reviennent peu à peu, et avec succès. Calcasieu veut redevenir ce qu'il était auparavant. Si l'on fait du fourrage une spécialité, si l'on s'y sert d'outils perfectionnés, il ne peut qu'être rémunérateur dans Calcasieu.

Qu'on nous comprenne bien. Nous ne disons pas qu'il ne se trouve pas de fermiers aisés dans notre paroisse, ni qu'ils n'y font pas de bonnes affaires. Nous ne prétendons pas non plus dire que le fermage rapporte plus que le salaire. Nous affirmons seulement que les fermiers, comme classe, sont plus indépendants et plus généreusement récompensés de leurs travaux, que les négociants. En fait, les fermiers de Sugartown et de nos prairies, sont les plus heureux, les plus indépendants de toute la paroisse. Beaucoup d'entre eux cultivent la canne, font du sucre et du sirop, sur une petite échelle, sans parler du coton, du riz, du maïs, des pommes de terre, des ignames, et ils réussissent pleinement dans toutes leurs entreprises.

—Nous lisons, dans le *Crescent*, de Welsh:

On a toujours admis que la partie de la Louisiane que nous habitons, était capable de résister à une forte saison pluvieuse; mais on n'en pourrait dire autant de la sécheresse; l'expérience manquait. Cette année, la sécheresse a duré du 23 mars au 8 juin. L'épreuve était redoutable. On peut affirmer que les effets de la sécheresse ont été moindres, ici, que dans les Etats du Nord. Ceci doit être aussi compté un avantage en faveur de la Louisiane, et engagera, plus que jamais, les émigrants de l'Ouest à venir s'établir dans le sud-ouest de notre Etat.

—On a activement passé, la semaine dernière, toute notre localité, avec une pétition du Conseil, à l'effet de lui permettre de convoquer les électeurs, afin de voter une taxe de cinq "milles" pendant cinq ans.

Nous apprenons, avec plaisir, que les citoyens chargés de cette démarche ont rencontré moins d'opposition qu'on ne s'y attendait. Les opposants se sont défendus mal, avec de pauvres arguments. Ainsi, l'un d'eux disait: "Oui, cela fera du bien à la fonderie et aux autres établissements industriels, mais les marchands n'ont rien à y gagner." Ce qui est une erreur, attendu que plus la population a de l'emploi, plus le marchand y gagne. Que ferait la Nouvelle-Ibérie sans ses fabriques? Devenons au contraire manufacturier, chacun toutes les facilités de transport possibles, et des quantités d'employés et de travailleurs dont l'habitude est de payer comptant, feront faire de bonnes affaires aux marchands.

—M. Ferdinand Bouneau, le propriétaire de la fabrique d'huile de coton de St-Martinville, vient de fermer ses usines, en attendant la prochaine récolte. Durant l'année, il a fait 4000 barils d'huile, 2300 tonnes de tourteaux de coton, 1100 barils de coton nettoyé, et 390 balles de filasse dans son moulin.

—L'Union des Fermiers des Attakapas qui entre complètement avec l'Alliance des Fermiers, est maintenant organisée dans toutes les paroisses du Sud-ouest de la Louisiane.

M. Lyon Tasner, l'organisateur général de cette Société, dans ses paroisses, dit avoir nous voir, de retour d'Abbeville. La Société, nous a-t-il dit, compte 600 membres dans la paroisse Vermilion.

M. L. A. Leyrasse va organiser l'Union dans les paroisses Ibérie et Cameron. Il assiste, aujourd'hui même, à un grand pique-nique qui se donne à Lac Peigneur, où il va fonder une organisation. Le candidat d'Eura, M. T. Guise, assistera au pique-nique et prononcera un discours. L'Union des Fermiers est mieux constituée que la Grange; elle contient l'agriculture dans toutes ses branches.

—Décédé, le 22 courant, M. J. E. Deschamps, citoyen notable de la paroisse St-Martin, à l'âge de 83 ans. M. Deschamps était natif de la Martinique; il habitait la paroisse, depuis quarante ans.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.—Au mois de janvier dernier, nous disions que les actionnaires de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans seraient très probablement à se partager un dividende pour le semestre expirant fin juin. Nos prévisions se sont réalisées. On verra par une annonce insérée plus loin que le Conseil de Direction de la compagnie a déclaré, pour les six derniers mois, un dividende de trois pour cent payable à partir du 1 juillet.

Banque du Peuple.—L'état de situation de la Banque du Peuple, que publie l'Abeille, indique une situation florissante. Nous félicitons le président, le caissier et les administrateurs des résultats qu'ils ont obtenus. La banque vient de déclarer un dividende de cinq pour cent pour les derniers six mois.

Comme préventifs de fièvre, les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales, elles surpassent la maladie comme par magie.

Les armements de la Russie.—Opinion prussienne d'un journal officieux de Vienne.—Le correspondant du *Standard*, de Londres, dénonce les armements de la Russie; d'après lui, "le ministère de la guerre de Saint-Pétersbourg aurait commandé 4 millions de paires de bottes livrables dans un délai de deux mois et, de plus, aurait conclu des marchés pour des quantités énormes d'avoines et de fourrages".

Pour ce qui est de la *Presse*, de Vienne, elle est moins précise, mais c'est à des réflexions générales qu'elle se livre; elle n'est d'ailleurs pas plus optimiste.

"On ne se fait plus d'illusion, à Berlin—dit le correspondant du journal officieux viennois—au sujet des intentions du tzar, qui a voulu porter un coup à l'Allemagne: en présence des sentiments que le tzar manifeste à l'égard de ses voisins et qui sont accueillis par les cris de joie sauvage de la presse russe, on arrivera à perdre tout à fait l'espoir de maintenir la paix.

"On sait très bien, en Russie, à qui l'on est redevable du succès de la conversion de la Dette. Ces affaires, qui se chiffrent par milliards, deviendront à l'avenir irréalisables, si les personnes autorisées n'expriment pas avec plus de délicatesse leurs vrais sentiments à l'égard de l'Allemagne.

"On attribue aussi, à Berlin, une grande importance aux armements de la Russie sur sa frontière orientale; la Russie s'arme avec une grande activité et une grande rapidité.

"A ces considérations se joint encore celle de la situation très précaire de l'agriculture russe. Un empire, qui, à en croire la déclaration solennelle de son souverain, n'a pas d'autre ami que le prince de Monténégro, qui arme avec frénésie et qui, au point de vue économique, est constamment exposé à de graves bouleversements, ne peut pas demander à ses voisins de lui donner des témoignages de sympathie."

Le conflit germano-suisse; échange de notes entre la France et la Russie, à ce sujet.—Deux notes de la Suisse à l'Allemagne.—On écrit, de Suisse, au *Journal des Débats*:

"En résumé, la situation est très tendue; c'est une raison pour la Suisse d'être, en même temps que très digne, très prudente et prête à tout. Le Conseil fédéral a montré jusqu'ici beaucoup de fermeté et de calme; il a tout fait pour sauvegarder la dignité du pays. Supposer un instant qu'il ait pu songer à commettre un acte d'hostilité contre l'Allemagne, c'est simplement l'accuser de folie. S'il eût pu prendre une voie plus douce que celle qu'il a prise, il l'aurait choisie de préférence; il ne le pouvait. Si petits que nous soyons, nous sommes un Etat souverain, nous prétendons le rester; nous avons les mêmes droits que les autres Etats, et le gouvernement suisse qui hésiterait à les maintenir serait désavoué par la Suisse unanime."

Le *Monde* publie la nouvelle suivante:

"On assure qu'un échange de notes aurait lieu entre la France et la Russie relativement aux difficultés que l'Allemagne cherche à créer à la Suisse."

Nous lisons, dans la *Gazette de France*, du 20 juin:

La Suisse vient de répondre à l'Allemagne par deux notes dont nous reproduisons d'autre part un résumé donné.

On y verra, d'une manière claire, que l'Allemagne a dénoncé la neutralité de la Suisse. Au fond, c'est tout ce qu'elle voulait.

En cas de guerre, elle tirera largement profit de cet incident dont on se promettait pas l'origine.

A la Chambre belge; début de M. Janson.—M. Janson, le nouveau député de Bruxelles, s'est rendu, le 19 juin, pour la première fois, à la Chambre.

Beaucoup de monde et de curieux aux abords du palais de la Nation.

La police, en prévision de manifestations qui ne se sont, d'ailleurs, pas produites, avait pris des mesures exceptionnelles.

Après la prestation du serment, M. Janson a interpellé le gouvernement à propos du procès de Mons; il s'est attaché à contredire la portée du scrutin de Bruxelles et a dit que "la majorité et le ministère doivent se soumettre ou se démettre, car la conscience publique a parlé."

M. Janson a été interrompu, à plusieurs reprises, par la Droite, qui a demandé son rappel à l'ordre, parce qu'il avait dit à M. Beernaert qu'il ne le croyait pas sur parole.

Il a fait l'historique de l'affaire du complot et a dit que le ministère connaissait les agissements des agents provocateurs.

M. Beernaert, président du conseil, a répliqué que M. Janson croyait à tort que le seul fait de son élection à Bruxelles lui donnait le droit de sommer le ministère de donner sa démission.

"Jamais, dit le ministre, le cabinet n'a eu l'intention de démissionner, et il ne démissionnera pas. Personne n'a le droit de parler de dissolution, sauf le roi.... (Vives rumeurs. Les députés s'interpellent.)

La nouvelle convention militaire italo-allemande.—On mande, de Berlin, au *XIX Siècle*, les informations suivantes, que reproduisent les journaux de Paris du 20 juin:

"En exécution de la nouvelle convention militaire italo-allemande signée à Berlin lors du voyage du roi Humbert, cinq officiers supérieurs italiens sont arrivés samedi dans la soirée.

"Ils viennent coopérer à la confection de la nouvelle carte générale des chemins de fer de l'Italie, qui sera dressée d'après les instructions et sous la direction même du chef d'état-major général, comte de Waldersee.

"La carte en question est faite en vue du plan de marche et de la mobilisation des troupes alliées. Elle contiendra toutes les indications nécessaires pour les mouvements de troupes et de chemins de fer.

"La Commission va se mettre à l'œuvre immédiatement.

"L'Empereur a fait savoir au comte de Waldersee qu'il présiderait ces séances une fois par semaine."

La question d'Orient.—On mande, de Vienne, au *Berliner Tageblatt*:

"D'après des bruits, qu'il est impossible de contrôler, le gouvernement russe aurait l'intention d'envoyer à Vienne un diplomate chargé de préparer une entente sur la question des Balkans.

"Dans les cercles politiques autrichiens, on ne sait rien de cette mission, et on suppose que les bruits en question constituent une tentative pour diviser l'Autriche de l'Allemagne."

Une exposition internationale de machines vinicoles et un congrès international des vins, en 1890, à Rome.—On dit qu'en 1890, il y aura à Rome une exposition internationale de machines vinicoles, œnologie et distillation, et un congrès international des vins.

Le duc d'Avigliano, le baron Lazzaroni et le marquis de Roccagiovine ont, en outre, pris l'initiative d'un grand prix de 100,000 francs, qui sera couru en mai 1890.

A l'exposition et aux courses se joindra un concours de tir, auquel, prendront part environ 500 sociétés italiennes.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer ait effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesse, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass. "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Vaut $5 le flacon.

La lactose et la glycose, médicament cardiaque.—Dans la séance du 18 juin, de l'Académie de médecine, de Paris, M. Dujardin Beaumetz a présenté son confrère et collègue, M. Germain Sée, pour les observations si neuves et si intéressantes qu'il a présentées au sujet des effets de la lactose dans le traitement diurétique des maladies du cœur. Il est certain que la lactose est un diurétique puissant, dans les cas d'affection du foie. Elle a un succédané, la glycose, que M. Dujardin-Beaumetz vient d'essayer avec succès. Deux séries de malades cardiaques ont reçu, pour établir une comparaison, soit 100 grammes de lactose, soit une solution de glycose dans du lait. L'analogie des effets obtenus est frappante. L'avantage de la lactose consiste peut-être en ceci: qu'elle se détruit plus facilement dans son passage à travers l'organisme.

Hérédité de la myopie.—M. Motais, d'Angers, a examiné 230 familles de myopes. L'influence héréditaire s'est montrée manifeste 68 fois sur 100. Elle est le plus souvent croisée, se manifestant du père à la fille 80 fois sur 100, et de la mère au fils 79 fois sur 100. Les conditions qui favorisent la production de la myopie héréditaire sont: 1. l'application de la vue dans un milieu hygiénique défavorable soit à l'école, soit à la maison; 2. l'astigmatisme prononcé; 3. la microcéphalie (abaissement de la voûte orbitaire). Il faut donc imposer aux enfants ces hygiène scolaire rigoureuse sans laquelle on voit chez ceux-là la myopie, se transmettant aux descendants, ne tardera pas à se multiplier et à s'étendre dans des proportions inquiétantes.

La question du départ du Pape.—Le *Monde* publie la dépêche suivante, en date de Rome, 18 juin:

"On vient de recevoir, ici, une nouvelle qui a produit de l'impression: l'évêque de Barcelone, dans une lettre adressée à la reine-régente, à l'occasion des derniers scandales de Rome et du péril de la situation faite au Souverain Pontife, invite la souveraine à offrir à Sa Sainteté l'hospitalité en Espagne."

Voilà un homme à qui j'ai fait tout le bien que j'ai pu, mais pas tout le bien que j'ai voulu: il va demain, partout, que je lui ai fait deux fois.

GONDOLFO—Décédé, hier lundi 1er juillet, à 3 heures de l'après-midi, à l'âge de 45 ans, RAFAEL GONDOLFO. Les amis et connaissances des familles Gondolfo et Coleman sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mardi, à 4 1/2 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 60 rue des Ursulines, entre Bourbon et Royale.

Société d'Assistance Mutuelle de Bienfaisance (Chasseurs d'Orléans).—Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1889.—Décédé, hier lundi, à 4 heures, à l'âge de 41 ans, M. J. B. VOISEMENT, natif de la Nouvelle-Orléans. Les officiers et membres de cette Société sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin (mardi) à 10 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, [illegible] Dauphine et Dalery.

Par ordre du Président,
SEBASTIEN ROY.
L. P. BOUDY, Secrétaire.

BANQUES.

PIERRE LANAUX, Président. T. R. ROACH, Caissier.
L. C. REEVES, Vice-Président. C. H. CULBERTSON, Ass't Caissier.

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMESTRIEL.

Nlle-Orléans, 30 juin 1889.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes	$[illegible] 29
Bons des Etats-Unis et autres	316,362 75
Immeubles, mobilier et installation	66,[illegible] 21
Primes sur des Bons des Etats-Unis	2,[illegible] 00
Fonds plus pour cent	2,250 00
Prêts sur demande	[illegible]
Change étranger et du pays	[illegible]
Argent en caisse	[illegible] — 867,865 11
	$2,196,217 36

PASSIF.

Fonds capital	$[illegible],000 00
Fonds de surplus	[illegible],000 00
Dividendes non payés	[illegible] 00
Profits non divisés	[illegible] 19
Circulation	[illegible]
Dépôts individuels	$1,[illegible] 13
Banques et banquiers	967,004 04—1,378 306 17
	$2,196,217 36

Correct—Attesté: T. R. ROACH, Caissier.
1er juil—1 ans

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL DE LA

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans

A la clôture des affaires, samedi, 29 juin 1889.

ACTIF:

[illegible]

Billets escomptés ... $1,492,001 00
[illegible]
Je certifie que ce qui précède est un exposé vrai et exact.
WILLIAM PALFREY, Caissier.

Correct. Attesté par: JOHN H. HANNA, ROBT. E. CRAIG, ROBT. MAXWELL, A. J. WHEELER.
2 juil—1 f.

ETAT DE SITUATION DE LA

BANQUE DU PEUPLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, samedi soir, 29 juin 1889.

[illegible]

Total ... $1,072,065 12

Mal. ARTHUR HART, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de sa connaissance et de sa croyance.
ARTHUR HART, Caissier.

Assermenté et signé par-devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 29 juin 1889.
(Signé) ART. PERDOCQUET, Notaire.

ETAT TRIMESTRIEL

Banque d'Epargnes Germania,

No 61 Rue du Camp.

A la clôture des affaires, le 29 juin 1889.

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

Je certifie que l'état ci-dessus est correct.
G. AD. [illegible], Caissier.

ASSOCIATION.

Les soussignés ont formé une association sous la raison sociale de MACON, PAUL & DENIS dans le but de vendre les articles d'usage et de papeterie fonciers. Bureau, No 19 rue Carondelet.

E. L. MACON.
JAS. ST PAUL.
F. C. DENIS.

30juin—7f

L'ASSOCIATION MOTT, DROLLA & AUGUSTIN, ayant été dissoute par la mort de Monsieur Robert Mott, les soussignés continueront les affaires de la maison sous la raison sociale de Drolla & Augustin, à l'ancien local, No 77 rue Carondelet.

CHARLES F. DROLLA.
J. NUMA AUGUSTIN.

30 juin—30,4,7 juil.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. [illegible]

MESDAMES ET MESSIEURS

Je vous invite instamment et cordialement à vous assurer de l'excellence de la NEW HOME avant d'acheter une machine à coudre. La

New Home

Est positivement la meilleure.

Il surpasse toutes les autres machines.

Croyez-moi et venez l'examiner.

GUSTAV SEEGER,

170 rue du Canal.

N. B.—Depuis le 10 juin 1889, il a été introduit dans la construction de la NEW HOME de très grands et de très utiles perfectionnements.

La HOME est fait d'acier, et, quoique la construction en soit plus coûteuse,

Se vend à meilleur marché qu'aucune autre machine.

17 mai—[illegible]

D. H. Holmes.

L'inventaire vient de se terminer à notre magasin et nous sommes décidés à vendre nos marchandises de la saison actuelle à quel que soit le sacrifice. Elles doivent être écoulées, et dans tous les départements il y aura des BARGAINS à conclure. Ne passez pas devant nos portes sans vous y arrêter, et venez à notre magasin toutes les fois que vous vous trouverez rue du Canal; vous y gagnerez. Nous ne viserons pas à obtenir des prix élevés pour nos marchandises, mais uniquement à disposer de celles-ci.

155 Canal St

1000 PAIRES DE PANTALONS EN CASIMERE, $1.50.

Nous les vendions le double.

1000 PAIRES DE PANTALONS TRÈS FINS A $3.

Ils valent tous plus de Cinq Piastres.

Nous offrons des Bargains sur tous nos comptoirs cette semaine.

Paletots et Gilets Alpaca et Gros Grain, noir et de couleur, A MOITIE PRIX,

Pour faire profiter le Public en général.

100 douzaines de Chemises Blanches avec 16 plis, 37 cents, 2 chemises pour 75c.

MICHEL LION & CO.,
106, 107, 109 Dauphine, coin Ste-Anne.

A. M. Hill

BIJOUTIER,

No 115 Rue du Canal

—A UN—

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

ARTICLES EN ARGENT PUR

—RENFERMÉS DANS—

De jolies boîtes en peluches soie, convenables pour présents de noces.

Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.

PRIX BAS.

Sont employés par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES MÉTÉYÉ, si bien et si honorablement connu à la Nouvelle-Orléans;
Aussi, M. JOSH LIPMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lilienthal;
Aussi, W. E. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Seeler.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HOTEL DU PACIFIQUE

LOUIS MARTIN & CO., Prop.,
45 et 47 Est 10e Rue.
Près Broadway.

RESTAURANT FRANÇAIS
DÉJEUNER A LA CARTE.
Dîner, Table d'hôte, de 6½ à 8½, $1.00, VIN COMPRIS.

GRAND CAFÉ PARISIEN.
Billards et Jeux divers.
Journaux, Revues et Publications illustrées.

PACIFIQUE, NEW-YORK

Dr HERARD,

SPÉCIALISTE FRANÇAIS.

145 RUE ROYALE, Nlle-Orléans.

Guérison du cancer et des hémorrhoïdes sans opération. Guérison de toutes les maladies de la peau et de la syphilis sans mercure. Guérison de 150 personnes bien connues. Consultations: De 9 à 11 h. a. m. et de 2 à 6 h. p. m.

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES, LINOLEUM.

Rideaux

RIDEAUX DENTELLES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

M. GUILLAUME MOTHE

Successeur de Eugène Bruquet,

Entrepreneur de Pompes Funèbres

COIN BOURBON ET ST-LOUIS. Téléphone 710.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb.

En vente chez M. P. Puget, seul agent, 130 rue Royale.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière.

DIRECTEURS:
CHAS. T. SOUCHON, EDWD. J. BOBET, E. SALLY, PIERRE POITEVENT, W. B. VINCENT, CHAS. E. SCHMIDT, V. LADOUSSET, PAUL POMMIER, F. W. MENCKE.

C. LAZARD & Cie

DE ANCIENNE ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Newton Buckner, Chairman; Rudolph Wurzell; A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHENIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. B. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 357.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter.

Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fait et non travaillé, bois pour planchers, "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, etc.

Assurances et Banques.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 1er juillet 1889.—A une assemblée du Conseil de direction tenu ce jour, un dividende semestriel de trois pour cent a été déclaré, payable à partir du 8 juillet.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
2 juil—7f

Bureau du Firemen's Insurance Co.—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1889.—L'intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital de cette compagnie (payé en plein) sera payé à ce bureau à partir et après le 15me jour de juillet.
E. H. RENNERS, Secrétaire.
2 juil—3f

Germania Insurance Company, 21 rue du Camp - Nouvelle-Orléans, 26 juin 1889.—A une assemblée spéciale tenue le 26 courant un dividende semestriel de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable à partir du 1er juillet.
EMIL WEBER, Secrétaire.
27 juin

Banque nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1889.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu ce jour, un dividende semi-annuel de TROIS POUR CENT a été déclaré payable à partir du 5 juillet.
T. R. ROACH, Caissier.
2 juillet—7f

Mutual National Bank.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1889.—A une assemblée du Bureau de Directeurs, tenue le 2e courant, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré payable sur demande.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
2 juil—3f

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 2e juin 1889.—A une réunion de la Direction, qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent payable aux actionnaires sur demande.
J. L. BRECHER, Caissier.
30 juin—7f

Hibernia National Bank.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1889.—Un dividende de Cinq pour cent, exempt de toutes taxes, sera payé sur demande.
Par le Board.
CHAS. PALFREY, Caissier.
30 juin—7f

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 1er juillet, 1889.—Un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette banque sur demande.
ARTHUR HART, Caissier.
30 juin—4f

Bureau du Hexheim Insurance Company, en liquidation.—Avis est par le présent donné à toutes les personnes ayant des réclamations contre cette compagnie d'avoir à les présenter pour qu'elles soient réglées, au soussigné à la chambre No 5, bâtisse Meyer, coin des rues Union et Baronne ou au 5 rue St-Pierre.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1889.
LOUIS A. ADAM, Receveur.
21 juin—30f

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 206 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

[illegible]

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment par-devant moi, ce 29me jour de juin 1889.
JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

[illegible]

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfèrera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.

C. E. KELLS & M. VIET.

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS,
BUREAUX 196 RUE GRAVIER.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juillet 1889.

Liste de publication.

[illegible]

PAUL DEJARDIN.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er JUILLET—CLASSE No 253

Tirage de 4 heures P. M.

13 16 9 56 61 31 16 65 15 45 27 50 [illegible]

[illegible]

EXCURSIONS.

LE 4 JUILLET

Le steamer "New Camelia" fera deux excursions à Mandeville, quittant Milneburg à l'arrivée des trains de 8 heures du matin et de 4 heures du soir, qui partiront de la gare, rue des Champs-Elysées.

De retour il quittera Mandeville à 1 heure et à 7 heures P. M. donnant aux excursionnistes l'occasion de voir sur le lac les feux d'artifice du West End, du Fort Espagnol et de Milneburg.

Excursion (aller et retour), $1.00.
W. G. COYLE & CIE, Agents,
42 rue Carondelet.

PIANOS DE PLEYEL

Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

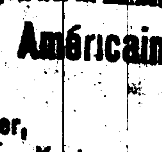

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,
Steinway
Sohmer,
Knabe.
Behr
Sheninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payable en Versements mensuels avec facilité.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD.
NLLE-ORLEANS.

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE
ARTISTE
40 rue Toulouse.